Mariage, naissance, décès

Pour ces étapes importantes de la vie, la procédure est différente dans chaque pays. La Suisse a aussi ses particularités.

Pour décrire la situation familiale, on parle de Zivilstand (? Situation de famille) en Suisse.

L'office compétent pour le mariage, la naissance et le décès s'appelle Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès).

Découvrez ce que vous devez savoir en cas de mariage, de naissance et de décès :

Mariage

Pour le mariage, Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès) a besoin des documents suivants :

- Carte d'identité familiale
- Confirmation de l'établissement
- Preuve d'identité
- Acte de naissance

Les documents manquants peuvent être obtenus auprès du bureau compétent :

> Commander les documents d'état civil

Mariage à l'étranger

Avant de vous marier, renseignez-vous sur les documents requis auprès de Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès) et de l'office de l'état civil compétent à l'étranger. Après le mariage, l'ambassade de Suisse transmet tous les documents à la Suisse.

Un mariage purement religieux sans certificat d'un bureau n'est pas reconnu en Suisse.

Pour entrer dans le pays en tant que couple marié, adressez-vous à Migrationsamt (? Autorité des migrations) ou à l'ambassade de Suisse.

Vous trouverez de plus amples informations auprès de Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès) civil de votre commune de résidence :

Annuaire du canton de Saint-Gall

Naissance

Vous devez déclarer la naissance de votre enfant à Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès) dans les 3 jours suivant la naissance.

Normalement, c'est l'hôpital ou la maison de naissance qui fait le rapport. Dans le cas d'une naissance à domicile, vous, en tant que parents, effectuez l'enregistrement dans les 3 jours. Vous aurez besoin de la carte d'identité familiale et d'une pièce d'identité officielle.

Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès) délivre l'acte de naissance.

Annuaire du canton de Saint-Gall

Mort

Si une personne décède à son domicile, informez-en immédiatement un médecin. Le médecin délivre un certificat de décès.

Déclarez ensuite le décès au Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès). Vous y recevrez le certificat de décès à déclarer aux compagnies d'assurance, aux banques et aux caisses d'assurance maladie.

Les questions concernant les funérailles peuvent être discutées avec le Zivilstandsamt (? L'office de l'état civil authentifie les naissances, les mariages, les partenariats et les décès), un salon funéraire et la pastorale.

Liste de contrôle du décès

Annuaire du canton de Saint-Gall

Avez-vous besoin d'une apostille ou d'une légalisation ?

La Chancellerie d'État de Saint-Gall certifie les documents du canton de Saint-Gall dont vous avez besoin pour l'étranger.

Points de contact

Trouvez le bon point de contact, le bon conseil ou la bonne autorité dans votre région: Points de contact

© 2025 Informationsplattform für Zugewanderte im Kanton St.Gallen